

La prévention des risques infectieux liés aux soins à domicile

INFORMATIONS :

Public :

Personnel soignant

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 7h ou 14h

Intervenant :

Infirmière hygiéniste

CONTEXTE :

Les employeurs du secteur du domicile sont tenus d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des intervenants. Pour cela, il leur incombe d'évaluer les risques auxquels ces derniers sont exposés, et de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

LE + DE LA FORMATION

Classe virtuelle ou formation en présentiel avec un contenu plus détaillé en 14 h.

OBJECTIFS :

- Réajuster et compléter ses pratiques et connaissances en matière de risques infectieux lors des soins.

La prévention des risques infectieux liés aux soins à domicile

PROGRAMME :

- Les précautions générales :
- Les soins de nursing
- Les EPI : règles d'utilisation, choix (gants, surblouses, masques...)
- Les précautions complémentaires
- AES, BMR, parasites, infections saisonnières (grippe, gastro...)
- Entretien du linge et des surfaces
- Évacuation des déchets et matériels

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES —

- Les apports de connaissances seront articulés d'une part autour des questions issues de la pratique professionnelle, et d'autre part sur la base des recommandations de bonnes pratiques existantes et des derniers textes réglementaires.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.